

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 8 (1917)
Heft: 12

Artikel: Réponse aux articles parus dans la presse Suisse au sujet de l'influence allemande dans l'industrie électrotechnique Suisse
Autor: Tissot, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1056322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réponse aux articles parus dans la presse Suisse au sujet de l'influence allemande dans l'industrie électrotechnique Suisse*)

par E. Tissot, Dr. phil. administrateur-délégué de la Banque Suisse des Chemins de fer à Bâle.

Divers journaux et revues suisses et étrangers ont publié ces derniers temps des articles tendant à démontrer l'extension de l'emprise allemande sur les grandes banques suisses, les entreprises suisses d'électricité ou d'électrométallurgie, les usines de construction de matériel électrique et les trusts pour entreprises électriques.

Beaucoup de chiffres contenus dans ces articles semblent fortement exagérés et il paraît indiqué de les soumettre à un examen sérieux.

Le problème est certes des plus ardues, car la documentation dont on dispose dans les archives les mieux constituées, est forcément incomplète. Les rapports des conseils d'administration aux assemblées générales des sociétés anonymes visées ne donnent que rarement des détails suffisants; il est de plus très difficile de savoir dans quelles mains se trouve telle ou telle valeur mobilière, puisque nous n'avons en Suisse aucun moyen de le contrôler.

Quoique les *grandes banques commerciales suisses* ne nous intéressent que très indirectement, constatons d'abord que, contrairement aux assertions contenues dans la *Tribune de Genève* du 7 Août 1917, aucune d'entre elles n'a de représentants allemands dans son conseil d'administration. De plus il est impossible de prouver que des ressortissants allemands ou des établissements allemands soient intéressés dans les banques commerciales suisses. Nous savons par contre que peu à peu, les actions de ces établissements qui pouvaient se trouver à l'étranger, sont rentrées en Suisse, soit par suite du change très favorable à la vente, soit à cause des prescriptions édictées par les gouvernements limitrophes.

A. Entreprises Electriques.

Les sociétés visées sont celles d'Olten-Aarburg avec son usine nouvelle d'Olten-Goesgen, Beznau-Löntschi, Rheinfelden et Laufenbourg.

1. *Olten-Aarburg*. Capital-actions frs. 15 000 000; Obligations frs. 15 000 000.

La totalité de ces capitaux est, abstraction faite d'une quantité infime, dans des mains suisses. A fin mars 1917, le conseil d'administration était composé comme suit: Suisses 11; Allemands 2. Parmi les allemands figure un administrateur qui ne représente pas un groupe allemand, mais la Société Motor, dont il est un des directeurs.

Cette entreprise possède deux usines sur l'Aar, l'une près de Ruppoldingen d'une puissance moyenne de 2700 Chx. l'autre près de Goesgen avec une puissance moyenne de 40 000 Chx. et pouvant être équipée pour 60 000 Chx. environ, qui vient d'être mise en exploitation.

Elle exportera en France de la force constante et de la force variable pour une puissance totale de 15 000 Chx. environ, qui seront portés plus tard à 20 000 Chx., et

*) A diverses reprises, ces derniers temps, il a paru dans notre presse quotidienne des articles plus ou moins sensationnels parlant de la pénétration allemande dans l'industrie électrique suisse. Le Comité de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité a déjà eu l'occasion de répondre à un de ces articles rédigé en termes généraux et contenant des assertions fausses sur les usines suisses d'électricité. D'autres articles ont répandu sur nos usines électriques, d'électrochimie et d'électro-métallurgie, ainsi que sur nos ateliers de construction de matériel électrique, en les désignant par leurs noms, les mêmes assertions sensationnelles et fausses, et le Comité de l'Association Suisse des Electriciens a donc décidé de faire remettre les choses au point par une personne compétente et de publier le résultat de cette enquête par l'Association même. Cette décision trouve sa réalisation dans la publication ci-dessus.

Le Secrétariat général.

fournira aux usines de Waldshut appartenant à la Lonza une puissance maxima de 22 000 Chx. environ, comportant pour la plus grande partie des excédents d'énergie.

2. *Beznau-Löntsch*. Cette société est devenue la *Nordostschweizerische Kraftwerke S. A.* (Usines électriques du nord-est de la Suisse.) Capital-actions frs. 18 000 000; Obligations frs. 25 000 000.

Les capitaux sont entièrement dans les mains de l'Etat, c. à. d. des cantons du Nord-Est de la Suisse, gouvernements cantonaux ou entreprises électriques cantonales.

Tous les administrateurs sont suisses.

D'après le tableau dressé par le Service des Eaux du Département Fédéral de l'Intérieur, les usines de Beznau-Löntsch ont l'autorisation d'exporter en Allemagne environ 9663 Chx., dont 6800 à la Lonza à Waldshut jusqu'à la mise en exploitation de l'Usine en construction près d'Eglisau, et 6000 Chx. à la France jusqu'au moment où cette énergie sera livrée par Olten-Goesgen. Or, non seulement ces usines n'utilisent pas cette autorisation d'exporter de la force, mais bien au contraire, leur production étant en ce moment insuffisante pour satisfaire les besoins suisses, elles absorbent environ 16 000 Chx. produits par l'Usine de Laufenbourg et respectivement par l'Usine de Olten-Goesgen. Quant à la fourniture des 6000 Chx. à la France, elle est suspendue pour le moment à cause de la guerre qui a interrompu les lignes de transport.

3. *Forces motrices de Rheinfelden* (Grand-Duché de Bade). Cette société, dont le siège est en Allemagne et le capital en marcs, est sous le contrôle allemand. La Banque pour Entreprises Electriques à Zurich détient à elle seule presque le quart du capital-actions qui est au total de 12 millions de marcs. Il est probable que sur les trois autres quarts, un quart se trouve dans les portefeuilles allemands et le reste dans les portefeuilles de banques et particuliers suisses.

Les obligations ont été placées en majeure partie en Suisse.

Sur les 13 administrateurs qui constituaient le conseil en 1916, 11 sont allemands et 2 sont suisses.

Cette société possède deux usines: la première à *Rheinfelden* d'une puissance moyenne de 20 000 Chx. L'acte de concession de 1894 prévoit que la moitié de la force constante doit être utilisée dans le Grand-duché de Bade, l'autre moitié revenant à la Suisse. Si le Grand-duché de Bade n'a pas emploi de toute sa part de force, le reste peut être mis à la disposition des industries sur territoire suisse, à condition que les contrats de vente d'énergie puissent être annulés moyennant un avertissement préalable de 2 à 5 ans. La force variable par contre est entièrement réservée aux usines situées sur territoire badois.

La seconde usine, celle de *Wyhlen* (Bade) qui a un barrage commun avec celle d'Augst (Suisse) a une puissance moyenne de 15 000 Chx., la force totale des deux usines Wyhlen et Augst de 30 000 Chx. étant répartie par parts égales entre les deux pays.

4. *Forces Motrices de Laufenbourg*. Capital-actions frs. 15 500 000; Dettes en banques et créanciers frs. 27 952 611.

La participation du capital allemand dans cette entreprise n'est pas exactement connue, mais elle peut être estimée à environ 60% sous forme d'actions et d'avances en comptes-courants.

Cette société, constituée le 10 février 1908, a son siège social à Laufenbourg, Suisse; elle a également un siège juridique en Allemagne (Klein-Laufenbourg).

A fin 1916 son conseil était composé de 9 suisses et 11 *) allemands. Le président a toujours été suisse.

La capacité moyenne de l'usine est d'environ 45 000 Chx. D'après l'acte de concession, la Suisse et l'Allemagne ont droit chacun à la moitié de la force constante.

*) Dont un directeur de la Banque pour Entreprises Electriques à Zurich.

Quant à la force variable, une première tranche de 5 000 Chx. *) est réservée à la Suisse, le reste est partagé par moitié entre les deux pays. Si toutefois l'un des deux pays n'en a pas l'emploi complet, le reste de la force lui revenant peut être utilisé par l'autre pays, à condition que les contrats de vente d'énergie prévoient la possibilité de reprendre la force après un avertissement préalable de quatre ans.

* * *

Il résulte des renseignements ci-dessus, que

1. les usines d'Olten-Aarburg et d'Olten-Goesgen sont suisses et livrent, ou livreront, une quantité très importante d'énergie constante et variable à la France et d'énergie, pour la plus grande partie inconstante, à l'Allemagne.
2. l'usine de Beznau-Löntschi, également suisse, a obtenu des autorisations d'exportation d'énergie électrique d'importance à peu près égale pour les deux groupes de belligérants; elle n'en fait pas usage dans ce moment.
3. Les usines d'Olten-Aarburg, Olten-Goesgen, Beznau-Löntschi et Augst échappent complètement au contrôle des groupes A. E. G. et Siemens.
4. Concernant les usines sur le Rhin, les concessions prévoient un partage à peu près égal de la force entre les deux pays frontières. Si, temporairement, l'Allemagne en absorbe une quantité plus grande, c'est que la Suisse n'en a pas eu l'emploi jusqu'ici.
5. Les usines de Rheinfelden et de Wyhlen sur territoire allemand appartiennent à une société allemande, celle d'Augst à la Ville de Bâle. L'Usine-barrage de Laufembourg appartient à une société mixte germano-suisse.

* * *

D'après le tableau des *forces exportées de Suisse* à fin Octobre 1917, l'Italie et la France reçoivent ou recevront 71 306 Chx. et l'Allemagne 53 617 Chx. Toutes les autorisations d'exportation ont été accordées pour une durée relativement courte et il ne faut pas oublier que plusieurs usines importantes n'auraient pu être réalisées, si elles ne s'étaient assurées d'avance des recettes importantes par des contrats passés avec des sociétés étrangères de distribution d'électricité désireuses de substituer du courant hydraulique au courant créé par leurs usines à vapeur.

B. Entreprises électro-métallurgiques.

Sociétés visées: Aluminium Neuhausen, Lonza, Bodio.

1. *Société pour l'Industrie de l'Aluminium, Neuhausen.* Capital-actions frs. 26 250 000, Obligations frs. 8 130 000.

Déjà avant la guerre, la majorité des capitaux engagés dans cette entreprise étaient suisses et dès le début de 1915, une bonne partie des actions qui se trouvaient encore en Allemagne a été rapatriée à la faveur du change. De plus, il ne faut pas oublier qu'au début de 1914, le capital versé n'était que de 15 millions; le solde a été prélevé sur les bénéfices accumulés, le dividende ayant été stabilisé à 20%. La participation financière de l'Allemagne dans le capital-actions peut être évaluée au maximum au tiers de 1915, tandis que la presque totalité de la dette obligataire a été contractée en Suisse.

Voici la composition du conseil d'administration à différentes époques:

	Fin 1908	1914	1916
Empires centraux	9	6	5
Suisses	3	6	9
Total	12	12	14

*) Pour compenser l'avantage réservé à l'Allemagne dans la concession de Rheinfelden de 1894 au sujet de la force variable.

La Société de l'Aluminium n'appartient à aucun groupe spécial, mais la haute finance allemande y est représentée par la Deutsche Bank, la Berliner Handelsgesellschaft etc. L'A. E. G. a aussi joué un rôle important dans sa constitution et son développement.

La société disposait, d'après le dernier prospectus officiel émis en juin 1914, de 95 840 chevaux hydrauliques; la totalité de ces chevaux n'était pas complètement installée. Depuis, le chiffre a probablement été légèrement augmenté.

Voici le détail de ces forces :

4 000 Chx.	Neuhausen
5 040 "	Rheinfelden
7 500 "	Lend
4 300 "	Rauris-Gitzloch
25 000 "	Chippis
30 000 "	Navisance
20 000 "	Borgne
<u>95 840 Chx.</u>		

Les usines de Rheinfelden, Lend et Rauris d'une puissance totale de 17 000 chevaux se trouvent dans les pays du Centre. Les forces motrices travaillant pour les Empires centraux peuvent être évaluées à 60 000 Chx. (Ceci sous toutes réserves).

En prenant en considération les chiffres précités, il ne faut pas oublier qu'à fin 1916, le total du prix d'achat des immobilisations de l'Aluminium s'élevait à frs. 62 113 604, dont frs. 43 650 480

étaient amortis. Donc: Valeur au bilan frs. 18 463 124.

Sur ce montant, il avait été dépensé :

frs. 4 837 385	pour Neuhausen,
<u>„ 44 108 476</u>	„ Chippis-Vex
frs. 48 945 861	total en Suisse.

Le solde, soit frs. 13 167 743 est représenté par les participations de

Rheinfelden	frs. 5 916 338	} en Allemagne et en Autriche.
Lend-Rauris	„ 7 251 405	

En outre, le total des participations dans des sociétés

subsidiaries, savoir frs. 26 822 442

amorti jusqu'à concurrence de frs. 5 507 798

représentait frs. 14 679 220 en Allemagne et en Autriche-Hongrie et frs. 12 143 222 en France.

Nous ne sommes pas renseignés sur la capacité de production des usines suisses, mais l'Aluminium Neuhausen jouissant d'un monopole pour cette fabrication en Suisse (abstraction faite de la production relativement faible de la Société Giuliani à Martigny), il est intéressant de relever la progression suivante des ventes d'aluminium à l'étranger (exportations) au cours des cinq dernières années :

Aluminium	1916	1915	1914	1913	1912
	en millions de francs				
Exportations	49,46	37,40	14,88	13,46	13,89
Importations	0,81	0,52	1,49	1,78	1,57
<u>Excédent des Exportations</u>	<u>48,65</u>	<u>36,88</u>	<u>13,39</u>	<u>11,68</u>	<u>12,32</u>

Voici les principaux pays de destination :

	1916	1915	1914	1913	1912
	en millions de francs				
Allemagne	44,02	34,88	11,91	8,99	11,48
Autriche-Hongrie	0,63	0,67	0,19	0,22	0,22
France	2,29	0,98	0,26	0,41	0,22
Italie	1,42	0,18	0,43	0,33	0,59
Angleterre	0,15	0,13	0,08	0,07	0,01

La rapide progression ressort encore plus nettement du tableau suivant :

Exportations globales d'aluminium

en millions de francs

1911	7	1914	15
1912	14	1915	37
1913	13	1916	49

2. *Usines Electriques de la Lonza, Bâle et Gampel (Valais)*. Capital-actions frs. 18 000 000. Obligations frs. 15 000 000.

Dans nos calculs, nous ne tenons compte que d'une dette obligataire de frs. 9 000 000, l'emprunt 1917 (frs. 6 000 000), de même que l'émission d'actions actuellement en cours étant effectués dans des buts nettement et spécifiquement suisses. Le capital suisse a, à notre avis, toujours joué un rôle prépondérant dans cette affaire.

Voici la composition du conseil d'administration à différentes époques :

<i>Au 30 Juin</i>	1917	1916	1914	1910	1906
Empires Centraux	3	3	4	3	2
Suisses	6	6	6	8	6
Total	9	9**)	10*)	11*)	8

La direction commerciale est entre les mains d'un allemand, la direction technique entre celles d'un italien. La question de nationalité n'a joué-aucun rôle dans leur engagement.

De ce qui précède, on verra que l'influence suisse a toujours été prépondérante dans cette affaire, bien qu'il faille dire que les porteurs allemands disposent de postes d'actions importants

La Lonza ne possède pas de forces propres à l'étranger. Ses usines de force sont toutes situées en Suisse, savoir :

à Gampel (Valais)
Viège "
Thusis (Grisons)
Chèvres (Genève)

La société dispose d'environ 60 000 Chx. chiffre qui va être largement augmenté au cours des prochaines années, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut.

Les immobilisations proprement dites figurent dans le bilan définitif du 30 Juin 1917 pour : frs. 26 819 869, somme dont il faut déduire le fonds d'amortissement de „ 4 507 996. Le total des immobilisations nettes est de frs. 22 311 873.

Tout ce capital est investi en Suisse.

Par contre, la société est intéressée en Allemagne à une filiale à Waldshut avec usines à Waldshut et Spremberg. Le capital de cette filiale était d'abord d'un million de marcs, chiffre augmenté dans la suite. Il est probable que tout ce capital est entre les mains de

*) Il y avait un Français.

***) Le membre français a démissionné au cours de l'exercice 1914/15.

la société-mère. Mais nous ne savons pas pour quelle valeur ce chiffre figure au bilan; nous ne connaissons pas non plus le montant des avances (en comptes-courants) de la société-mère, la société ne publiant aucune donnée y relative. Assumons (sans preuve à l'appui) une participation globale en Allemagne de frs. 5 000 000 en chiffres ronds.

Nous concluons donc que la presque totalité des capitaux *allemands* investis dans la Lonza se trouve actuellement employés en Allemagne, tandis que la presque totalité des capitaux suisses sont engagés en Suisse et en France. La dette obligataire de la Lonza a été intégralement contractée en Suisse.

Ajoutons que, financièrement parlant, la société est beaucoup plus fortement engagée en France qu'en Allemagne (Bozel etc.)

Les 60 à 65 % de sa production prennent probablement le chemin des Empires du Centre depuis la guerre. Mais elle livre également en France, si l'on en juge par la statistique du commerce extérieur suisse pour les dernières années.

<i>Exportations des usines électro-métallurgiques suisses en :</i>	1916	1915	1914	1913	1912
	en millions de francs				
Carbures de calcium	17,38	12,48	7,83	7,01	7,35
Ferro-silicium	16,27	10,08	6,72	7,29	6,43
total	33,65	22,56	14,55	14,30	13,78
dont envoyés en :					
1. Allemagne	25,06	19,84	11,05	9,55	8,55
2. Autriche	4,81	1,17	1,48	1,97	1,17
3. France	2,87	0,002	0,06	0,19	0,04
4. Italie	0,02	0,05	0,02	0,02	0,04

La société ne jouit pas d'un monopole pour les articles de sa production.

La Lonza ne fait partie d'aucun groupe électrique. Elle est absolument indépendante de toute ingérence de la haute banque ou de la grande industrie allemande. La participation de capitalistes bavarois et autrichiens s'explique historiquement.

3. *Gotthardwerke A.-G. für elektrochemische Industrie, Bodio (Tessin)*. Capital-actions frs. 2 000 000.

Il s'agit d'une entreprise à laquelle le groupe de la Société „Motor“ est intéressée. Le capital a été souscrit en son temps moitié par ce trust et moitié par un groupe allemand. Il n'est donc pas surprenant qu'une grande partie de la production (ferro-silicium, carbure etc.) absorbant une puissance moyenne de 16 500 Chx. prenne actuellement le chemin de l'Allemagne. Les Gotthardwerke sont indépendants des groupes allemands A. E. G. et Siemens.

4. *Autres usines de produits électro-chimiques et électro-métallurgiques*. A Bodio également se trouve l'Usine des „Carbures du Day“ qui absorbe environ 7500 Chx. moyens fournis, comme pour les Gotthardwerke, par les Usines électriques Tessinoises et qui travaille uniquement pour l'Entente. Il en est de même de plusieurs usines électro-métallurgiques et électro-chimiques de la Suisse Romande, dont la puissance totale peut être estimée avec les 7500 Chx. ci-dessus à 43 500 Chx. moyens.

* * *

Conclusions relatives aux exploitations électriques et sociétés électro-métallurgiques suisses.

En additionnant le nombre des chevaux exportés de la Suisse dans les Empires Centraux à celui des chevaux utilisés dans des usines électro-métallurgiques suisses pour des produits vendus aux mêmes pays, on arrive à un total d'environ 164 000 Chx. contre environ 114 500 Chx. qui seront exportés de la Suisse dans les pays alliés ou qui travaillent en Suisse pour les Alliés. Ce dernier chiffre s'augmentera, dans quelques mois

d'environ 3750 Chx. moyens par la mise en service d'une usine dans le canton du Tessin et dans une époque pas trop éloignée, d'environ 20 000 Chx., pour passer à 138 250 Chx., par la création d'une usine sur le Rhône franco-suisse.

On voit donc que l'article de la „*Vita Italiana*“ reproduit dans la *Tribune de Genève* du 7 Août est entaché d'erreurs graves, provenant d'une connaissance incomplète des groupements allemands et de leur zone d'influence, ainsi que d'une étude très superficielle de la situation financière, du champ d'activité et des concessions de nos entreprises suisses.

Il est donc complètement inexact de dire que le groupe A. E. G. — Rathenau contrôle en Suisse 276 000 Chx. travaillant pendant 24 heures par jour pour l'industrie allemande.

C. Industrie des Machines.

Sociétés visées: Brown Boveri & Cie. S. A. à Baden et Escher Wyss & Cie. à Zurich.

1. S. A. Brown Boveri & Cie., Baden. Capital actions frs. 36 000 000; obligations frs. 23 540 000; Total frs. 59 540 000.

Voici la composition du conseil à différentes époques:

	1917	1916	1915	1913
Allemands	—	—	3	4
Suisses	10	10	10	9
total	10	10	13	13

Fondée en 1891, la maison Brown Boveri & Cie. trouva ses premiers appuis financiers en Suisse d'abord, puis en France. L'adjudication des installations de Francfort en 1893, favorable à Brown Boveri & Cie., plaça cette maison au premier rang des maisons de construction de matériel électrique et lui créa des relations industrielles mondiales. Au point de vue financier, elle fut appuyée par Baden, Zurich, Winterthour et Francfort (groupe représenté par Mr. Roediger). En 1900 la Société en commandite fut transformée en société anonyme dont le premier conseil contenait cinq suisses et deux allemands.

L'A. E. G. se ressentant de la concurrence de B. B. C. chercha à s'en rendre maîtresse en acquérant des actions B. B. C. en échange d'actions A. E. G. et ayant avec B. B. C. des administrateurs communs. Malgré ses efforts l'A. E. G. ne put faire de B. B. C. une succursale et il ne resta plus dans le conseil de Baden que Mr. le Dr. Walther Rathenau qui représenta jusqu'en 1914 la Banque pour Entreprises Electriques de Zurich, création de l'A. E. G. Aucune mention n'est faite dans le rapport de B. B. C. des causes de sa démission, mais on peut supposer qu'elle a été la conséquence de son entrée dans le conseil de l'A. E. G. dont il est devenu président à la mort de son père qui en était le fondateur.

Au 1 Avril 1917, le total des participations, pour la plupart probablement situées à l'étranger, s'élevait à frs. 26 103 889. Sur ce montant, assumons que frs. 15 000 000 environ sont investis en Allemagne; nous donnons ce chiffre sous réserve, ne possédant pas de donnée plus exacte. Mais ce qui, pour nous, paraît certain, c'est que le capital allemand investi dans la Société Brown Boveri, dont les actions sont cotées en Allemagne, est sensiblement inférieur à ce chiffre, surtout étant donné le rapatriement de gros postes d'actions autrefois détenues en Allemagne, et rentrées à la faveur du change. Il est donc, à notre avis, parfaitement inexact de parler d'un rôle allemand dans cette entreprise, bien qu'il soit certain que les allemands ont cherché, surtout le groupe de l'A. E. G., à amener cette vaste entreprise indépendante dans leur orbite. Il est connu que les usines de Baden n'ont jamais travaillé pour l'industrie de guerre, — exception faite pour la Suisse, — et qu'elles se sont bornées à la production de leurs articles courants. Elles ont ainsi pu s'assurer une complète indépendance économique même pour l'après-guerre. Par contre, il serait surprenant que les sociétés subsidiaires et les entreprises auxquelles la Brown Boveri est intéressée en Allemagne, en Autriche, en France et en Italie n'aient pas travaillé pour la défense nationale des pays dans lesquels elles se trouvent.

2. *Escher Wyss & Cie., S. A., Zürich.* Capital-actions frs. 6 500 000. Obligations frs. 6 000 000. Total frs. 12 500 000.

Cette société a été pendant longtemps sous l'influence directe du groupe allemand Lahmeyer-A. E. G., qui disposait de la majorité du capital-actions et de la majorité des membres du conseil. Cette situation s'est totalement modifiée au cours des douze derniers mois.

Voici la composition du conseil à différentes époques

	1917	1914	1911	1901
Allemands	1	3	5	3
Suisses	11	5	6	6*)
total	12	8	11	9

Bien que ne disposant jamais de la majorité du conseil, les allemands ont joué un rôle important dans la Société Escher Wyss jusqu'en 1916/17, date à laquelle un groupe de banques et particuliers suisses, a racheté la presque totalité des titres Escher Wyss, qui se trouvaient être entre les mains du groupe A. E. G.-Lahmeyer. Depuis la Société a absolument reconquis son indépendance.

*) dont un habitant l'Allemagne.

Miscellanea.

Inbetriebsetzung von schweizerischen Starkstromanlagen. (Mitgeteilt vom Starkstrominspektorat des S. E. V.) In der Zeit vom 20. Okt. bis 20. Nov. 1917 sind dem Starkstrominspektorat folgende wichtigere Anlagen als betriebsbereit gemeldet worden:

Hochspannungsfreileitungen.

„Elfa“ *Elektrochemische Fabrik, Aarau.* Leitung zur elektrochemischen Fabrik an der Rohrstrasse, Aarau, Zweiphasenstrom, 4150 Volt, 40 Perioden.

Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau. Leitungen zu den Transformatorenstationen bei der Baumwollspinnerei und Zwirnerei der A.-G. vorm. Kappeler-Bebié, Turgi und bei der Sägerei Stoll in Klingnau. Drehstrom, 8000 Volt, 50 Per.

Elektrizitätswerk des Kantons Thurgau, Arbon. Leitung zur Transformatorenstation in Ermatingen II. Drehstrom, 5000 Volt, 50 Perioden.

Elektrizitätswerk der Stadt Bern, Bern. Zweite Hochspannungsleitung Felsenau-Wyler. Drehstrom, 3000 Volt, 40 Perioden.

Bernische Kraftwerke A.-G., Betriebsleitung Bern. Leitung von Burghof bis zur Transformatorenstation Wasen. Drehstrom, 4000 Volt, 40 Per.

Società Elettrica delle tre Valli, S.-A., Bodio. Linea ad alta tensione della centrale Ticinetto ad Anzonico-Cavagnago e Sobrio, corrente monofase, 5000 volt, 50 periodi. Linea ad alta tensione alla pompa Lavorgo, corrente trifase, 8000 volt, 50 periodi.

Wasser- und Elektrizitätswerk Buchs (St. Gallen). Leitung zur Transformatorenstation in Räfis. Drehstrom, 3600 Volt, 50 Perioden.

Service de l'Electricité de la ville de La Chaux-de-Fonds. Ligne à haute tension du poteau

No. 43 aux Petites Crosettes à la station transformatrice à la Rue de la Croix Fédérale 1 (station Gare de l'Est) courant triphasé, 4000 volts, 50 périodes.

Elektrizitätskommission Hasle bei Burgdorf. Leitung zur Stangen-Transformatorenstation Unter-Gomerkinden (Gem. Hasle). Einphasenstrom, 16000 Volt, 40 Perioden.

Elektrizitätsgenossenschaft Längenbach-Witenbach, Emmenmatt. Leitung zur Transformatorenstation Längenbach-Witenbach. Drehstrom, 16000 Volt, 40 Perioden.

Service de l'Electricité de la ville de Lausanne. Ligne à haute tension à la station transformatrice C. F. F. Evionnaz, courant triphasé, 3000 volts, 50 périodes. Ligne à haute tension à la station transformatrice sur poteaux à la Rasse près Evionnaz, courant triphasé, 3000 volts, 50 périodes. Ligne à haute tension pour la station transformatrice à la Scierie de la Preyse près Evionnaz, courant triphasé, 3000 volts, 50 périodes.

Centralschweizerische Kraftwerke, Luzern. Provisorische Hochspannungsleitung zur Transformatorenstation bei der Obstverwertungsgenossenschaft Sursee. Drehstrom, 11000 Volt, 42 Perioden.

Société d'Energie Electrique du Valais, Martigny-Bourg. Ligne à haute tension pour alimenter la station transformatrice sur poteaux à Branson, courant monophasé, 10000 volts, 50 périodes. Ligne à haute tension pour alimenter la station transformatrice sur poteaux à Saxey, courant monophasé, 10000 volts, 50 périodes. Ligne à haute tension pour alimenter la station transformatrice sur poteaux à Mazembroz, courant monophasé. 10000 volts, 50 périodes.